

international olympique, maintenant plus que jamais, est délicate et difficile.

En premier lieu, il faut empêcher que *la pratique des sports et les athlètes ne deviennent les victimes d'intérêts financiers*. Le pur amateurisme et les règles que le C.I.O. a fixées pour l'amateur, doivent être maintenus implacablement. Il est indispensable que l'athlète pratique le sport par amour du sport seul sans en tirer aucun profit matériel, directement ou indirectement ; qu'il estime l'adversaire chevaleresque et qu'il préfère perdre que gagner en ayant recours à un jeu déloyal.

A la lutte continuelle pour la défense de l'amateurisme, les effets de la dernière guerre ont ajouté *la nécessité de protéger la pratique des sports et les athlètes contre des influences et des intérêts politiques*.

Dans les dernières années, les gouvernements de divers pays ont commencé à consacrer à l'éducation physique du peuple les soins et l'intérêt qui sont indispensables afin de pouvoir donner aux jeunes gens une éducation pour la pratique de la vie, en développant harmonieusement l'intellect, le corps et le caractère. Nous ne pourrions jamais assez apprécier que plusieurs gouvernements soutiennent le travail important des fédérations sportives. Mais en aucun cas il n'est tolérable que ce soutien moral et financier ait le but de rendre les athlètes dépendants du gouvernement et de les transformer en outils pour atteindre, dans des concours internationaux, des aspirations politiques nationales.

L'« Idée olympique » et le sport amateur ne peuvent exister qu'à condition de se développer librement.

En s'acquittant de sa mission importante, le Comité international olympique a besoin d'une coopération étroite avec :

- 1° Les Fédérations internationales sportives pour les questions techniques des sports divers ; et
- 2° les Comités olympiques nationaux qui doivent rester absolument indépendants de toute intervention de leurs gouvernements et qui, en collaboration avec les fédérations sportives nationales, affiliées aux fédérations internationales, défendent les intérêts du Comité international olympique et font une propagande active pour l'« Idée olympique ».

Cette trinité, le Comité international olympique, les Fédérations internationales sportives et les Comités olympiques nationaux, pourra, dans une coopération loyale et intense, maintenir l'olympisme dans la bonne voie et accomplir la mission que le baron de Coubertin nous a confiée.

L'olympisme ne meurt pas ! Je suis convaincu que les Jeux olympiques de Londres démontreront que, plus que jamais, l'olympisme, comme culte de la santé, de la beauté et de la paix mondiale continuera sa course triomphale pour le bien et le bonheur de l'humanité. Il faut que nous nous efforcions, avec toute notre énergie, de soutenir nos collègues anglais dans leur travail étendu et difficile pour le succès de la XIV<sup>e</sup> olympiade.

P.-W. SCHARROO.

La Haye, février 1948.

---

## APRÈS LA SESSION DE SAINT-MORITZ

Ensuite de la démission du comte Clarence de Rosen, membre du C. I. O. depuis 1900, l'assemblée unanime lui a adressé un télégramme de regrets et de reconnaissance. Le comte de Rosen a répondu par le câble suivant que nous tenons à faire figurer au procès-verbal de la session de Saint-Moritz :

*President Edström, Kulm Hotel, Saint-Moritz.*

*Please accept my warmest thanks for CIO's telegram stop Highly appreciate your management all difficulties including press stop Consider CIO. most important world organisation for maintaining good amateurship and gentlemanship all sports will always remain devoted to you CIO. gratefully.*

*Clarence de Rosen*

### RECTIFICATION AU PROCÈS-VERBAL

Un de nos membres pour l'Argentine, M. R. C. Aldao de Buenos-Aires, nous écrit pour nous demander de rectifier la déclaration qu'il a faite par lettre à la session de Saint-Moritz (séance du 31 janvier 1948, p.-v. page 18). Voici ce que nous écrit M. Aldao à ce sujet :

*This statement is not a true report on facts, as I have never made such a request. My letter to Mr. President referred to in that minute, was dated Jan. 22nd last, wherein I only ask for advice, as it is fully proved by the wording of my mentioned letter, which includes the two following paragraphs :*

— *There is now a group of Argentine Cavalry Officers under special training to participate in the next London Olympic Games, and this is the case upon which I beg to consult you and the Executiv Commission. —*

*and after explaining the corresponding facts :*

— *I will appreciate your advice in this singular case which, in all probability, will be submitted to M. Bustos Moron and myself, in the near future. —*

*It is evident I never asked that Argentine Cavalry Officers should not be admitted to the London Games.*

\*

Nous prions les membres du C. I. O. de bien vouloir tenir compte dans leurs procès-verbaux de la rectification de M. R. C. Aldao. Le texte ci-haut remplace également celui paru dans le « Bulletin » N° 9, page 10, première colonne.